



L'ASN constate que c'est le bordel dans le nucléaire: ni EDF ni Orano ni le CEA ne sont à la hauteur des enjeux notamment de sécurité. Alerte générale nationale.

Par [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#)

Mondialisation.ca, 08 juin 2020

[CANSE](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Environnement](#)

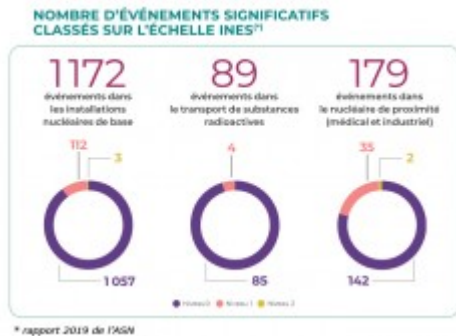
Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

L'exigence de qualité, de la culture de sûreté comme de la rigueur professionnelle dans la conduite des projets nucléaire n'est pas au rendez-vous estime l'ASN dans son dernier rapport annuel. Et cela concerne les constructions neuves comme les projets de reprise et conditionnement des déchets anciens ou encore le démantèlement et les grands travaux de maintenance . Dit en des mots moins retenus : c'est le bordel et la catastrophe atomique peut survenir à n'importe quel moment. Plus de 1400 incidents nucléaires ont affectés les installations atomiques françaises en 2019. Soyons fiers : le prochain crime atomique sera tricolore.

—
Le 28 mai 2020, dans le contexte de crise sanitaire du covid19, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a présenté aux parlementaires de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), son [rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2019](#). Transmis aux président de la République et au Premier ministre comme aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour ne servir à rien : il fait froid dans le dos.

L'ASN estime que l'exigence de qualité et de rigueur dans la conduite des projets doit être réaffirmée. Autrement dit le compte n'y est pas, loin s'en faut. Et ce, quelque soit le domaine concerné : non seulement pour les constructions de nouvelles installations atomiques, mais aussi pour les projets de reprise et conditionnement des déchets anciens, ou encore de démantèlement d'installations périmées ou bien des grands travaux de maintenance pour tenter de prolonger les vieux bijoux de famille. « *Il conviendrait que la filière nucléaire définisse plus précisément les conditions de mise en œuvre de son plan d'action pour retrouver le niveau de qualité, de rigueur et d'excellence ...* » écrit noir sur blanc les rapporteurs. C'est pour dire que la la culture de sûreté et la rigueur professionnelle ont presque totalement disparu. Le bateau est à la dérive. Le premier chapitre du rapport titre : « *l'ASN considère que la rigueur d'exploitation des centrales nucléaires en 2019 est en recul* ».

1400 incidents nucléaires : 30% de plus qu'en 2017 !



En 2019 plus de 1400 incidents nucléaires ont affectés les installations de EDF, +30% depuis 2017. On nage en plein crime prémédité. L'ASN confirme : *» comme les années précédentes, les démarches de vérification entreprises par EDF mettent régulièrement en évidence des défauts liés à la conception des matériels, à leur montage ou à leur maintenance, et conduisent à remettre en cause leur capacité à remplir leur fonction dans toutes les situations prises en compte dans la démonstration de sûreté nucléaire. Ces défauts concernent souvent plusieurs réacteurs... »*

Et comme la parole des antinucléaires peut être suspectée par les défenseurs et adorateurs de l'atome, voici un brut de propos ravageur de l'Autorité qui ne peut être suspectée de mauvaises intentions à l'égard de ce qui la fait vivre : *« Les mises en situation des équipes d'EDF réalisées pendant les inspections menées par l'ASN montrent que la documentation opérationnelle n'est pas toujours adaptée à la réalité du terrain et peut contenir des erreurs, des imprécisions, voire des instructions impossibles à exécuter. L'analyse des événements significatifs met par ailleurs en évidence des situations dans lesquelles les collectifs humains se retrouvent en situation de perte de conscience des enjeux de sûreté de leur activité, avec parfois une accoutumance aux écarts. »* Le nucléaire fleuron de l'industrie tricolore, vous y croyez encore ?

Certains de ces incidents (nommés pudiquement « écarts ») remontent à (dixit l'ASN) : *« L'origine de la construction des réacteurs, d'autres ont été générés lors de la mise en œuvre de modifications des installations, y compris récemment, ou résultent du vieillissement des installations ou d'une maintenance insuffisante. L'année 2019 a mis en lumière un état inapproprié de certaines stations de pompage et, de nouveau, des écarts affectant les groupes électrogènes de secours à moteur diesel. Plusieurs écarts ont également été liés à la fabrication de composants de matériels importants pour la sûreté. Cela a été en particulier le cas de composants électriques défectueux, qui a conduit à un événement significatif classé au niveau 2 sur l'échelle INES »* . N'en jeter plus! Et comme tout ce petit monde atomiste est mu par l'idéologie des flux tendus si chère au libéralisme prédateur : *« L'ASN note que les pièces de rechange nécessaires ne sont pas toujours disponibles en nombre suffisant »* . Y'a pas de petites économies car que coûte une vie humaine pour ces scientifiques technocrates? D'ailleurs, dans ces conditions, à quoi peuvent bien servir les contrôles ? C'est tout le système qui est verveux : *« L'ASN considère qu'EDF doit (toutefois) encore renforcer ses actions afin de prévenir les irrégularités au sein de ses propres organisations »* .

Avant qu'EDF ne détecte un problème on a le temps de crever

Et l'ASN de constater qu'encore une fois l'année 2019 révèle un état lamentable des équipements nucléaires tels *« des niveaux d'encrassement très importants de certaines structures internes des générateurs de vapeur (GV) de plusieurs réacteurs, susceptibles d'altérer la sûreté de leur fonctionnement. »* Que ces niveaux d'encrassement *« résultent d'une maintenance insuffisante pour assurer un état de propreté satisfaisant »* . En plus le

vieillesse, voire le pourrissement des réacteurs, n'arrange rien : « *De nouvelles dégradations associées au vieillissement de certains équipements, notamment des structures internes de GV, ont par ailleurs été détectées en 2019. L'ASN considère qu'EDF doit en conséquence adapter le niveau d'exigence du suivi en service et anticiper le développement des procédés de réparation* ». Ca c'est un vœu pieux et du blabla car : « *L'ASN relève régulièrement la difficulté d'EDF à assurer une surveillance adaptée et proportionnée des activités sous-traitées, que celles-ci soient réalisées sur site ou chez les fournisseurs de biens et de services* » .

Et le rapport de l'Autorité de poursuivre « *Le délai moyen de détection d'un non-respect des règles de conduite est trop important sur plusieurs centrales nucléaires.* » Conséquence : avant que le remède ne soit appliqué ou que quelqu'un dans la centrale atomique prenne la peine de voir ce qui se passe et mobilise les moyens nécessaires pour éviter le pire : on a le temps de polluer, de contaminer et de faire crever tout autour.

Fake news et principe institutionnalisé de mensonges

Plus d'une fois, notre Coordination a été conduite à interpellé soit l'ASN soit RTE (Réseau de Transport Electrique, filiale à 100% de EDF) sur des différences de taille affichées sur les sites internet de EDF et de RTE notamment sur le fonctionnement correct de tel ou tel réacteur du Tricastin ou de Cruas. Au même moment un opérateur affichait un arrêt en urgence et la chute de la production électrique à 0Mw (RTE) alors que l'autre (EDF) indiquait que tout allait bien. A plusieurs reprises aussi les informations concernant les baisses brutales de production nucléaire et donc liées à un incident disparaissaient en quelques heures ou jours des annonces alors que rien n'était rétabli. A présent, mais en des mots édulcorés, l'ASN confirme les fake-news et mensonges en direction de l'opinion publique : « *Comme en 2018, EDF a rencontré des difficultés lors des redémarrages après les arrêts de réacteur. Par ailleurs, la planification, la réalisation et l'analyse des résultats des essais périodiques constituent des domaines dans lesquels la majorité des sites doit progresser. En particulier, les inspecteurs de l'ASN ont constaté à plusieurs reprises des conclusions erronées sur la disponibilité des matériels à l'issue de la réalisation d'essais périodiques* » . Et pas que. Ne comptons donc pas sur EDF et la Préfecture pour informer la population d'un accident nucléaire et lui permettre de se mettre à l'abri.

Y'a l' feu ! et on continue de polluer mais c'est pas grave. Quand à la protection des travailleurs on verra ça à la saint glinglin : qu'ils crèvent.

Bien qu'EDF ait renforcé depuis plusieurs années son organisation pour maîtriser les risques dit d'agressions la chute d'objets en cas de séisme, l'ASN ne peut que constater « *régulièrement que les dispositions prises par EDF pour la prévention des agressions et la limitation de leurs conséquences doivent encore être améliorées* » et de citer telle les risques d'explosion tant dans la maintenance que de contrôle. Et de poursuivre « *les analyses ne conduisent souvent qu'à des actions correctives limitées à la sensibilisation ponctuelle des agents, services ou entreprises identifiés comme étant à l'origine* » du problème. Pas la peine d'alerter et de former tout le monde, ça prend trop de temps et ça coûte trop d'argent.



La protection de l'environnement et la « *maîtrise des nuisances et de l'impact des centrales nucléaires sur l'environnement doit être améliorée sur la plupart des sites* ». L'Autorité estime précisément « *que l'exploitant doit accroître sa vigilance sur ces thématiques... notamment améliorer la prise en compte des dispositions réglementaires liées à la prévention des pollutions, en particulier en ce qui concerne le confinement des substances dangereuses liquides* ». Autrement dit les installations atomiques de EDF polluent et contaminent à tour de bras sans que cela n'émeuve et n'alerte quiconque. Et côté gestion des déchets il apparaît aussi qu'on est loin du « *respect de la réglementation par les différents site* » .

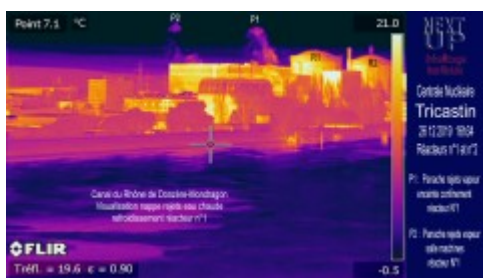
Côté travailleurs ça va pas fort non plus. La situation montre « *de manière globale, une dégradation de la prise en compte de la radioprotection dans les différentes centrales nucléaires. L'analyse des événements significatifs montre en particulier bien souvent une perception inadéquate des risques radiologiques* » jusqu'à la mort. « *Un accident mortel, dû à des problèmes d'organisation de chantier et de manutention, a été à déplorer en 2019... Certaines situations de risques professionnels sont toujours préoccupantes et doivent être significativement améliorées. Elles concernent les risques liés aux équipements de travail et particulièrement aux appareils de levage, les risques d'explosion et d'incendie et les risques électriques* ». Tant que les syndicats continueront à faire alliance avec les directions pour défendre le nucléaire et ne se battront pas pour la reconversion de tous les salariés on ne peut envisager un avenir radieux. Irradiant oui.

Centrale nucléaire par centrale nucléaire, l'appréciation de l'ASN est des plus négatives notamment dans le domaine de la sûreté nucléaire comme à Flamanville, Golfech et Gravelines ; dans le domaine de la protection de l'environnement comme à Flamanville, Cruas, Dampierre-en-Burly ; dans le domaine de la radioprotection : comme à Flamanville, Dampierre-en-Burly et Tricastin.

Ils sont le dos au mur et au bord du précipice mais veulent poursuivre leurs mauvais coups/coûts

EDF qui a déjà prolongé le fonctionnement de ses vieux réacteurs nucléaires au delà des 30 ans prévus initialement entend gagner encore dix ans de plus pour que les vieilles casseroles fissurées et défaillantes turbinent au-delà de 40 ans voire de 50 ans. Du délire et de l'entêtement qui se jouent allègrement de la sécurité et de la vie des citoyens et des territoires. Construit dans les années où internet n'existait pas ni le téléphone portable et encore moins le micro-processeur ou le moindre jeu vidéo et pas plus la carte à puce ou l'absorbant d'humidité, conçu dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale de 1939-1945 selon les plans de l'américain du nord Westinghouse, mis en service en France en 1980 avec quelques adaptations et paiements annuels de royalties importantes aux Etats-Unis dont la fin des versements vient de s'achever il y a peu, le parc nucléaire

tricolore est à genoux.



Comme n'importe quel objet, voiture ou robot ménager - mais avec le bombardement radioactif en plus - les réacteurs de 900 MWe n'en peuvent plus. Les fissures, les défaillances, les dysfonctionnements sont tels qu'aucun repreneur n'en voudrait même ceux spécialisés dans les antiquités. Pourtant EDF s'entête avec le soutien ou plutôt l'avilissement répété des gouvernements successifs. L'Etat dans l'Etat, le pouvoir supérieur militaire et technocratique, impose sa loi d'airain au pouvoir politique et au peuple.

Et l'ASN de bien préciser des fois que certains obtus n'auraient pas bien imprimés la réalité incontournable et implacable : « EDF mobilise des capacités importantes d'ingénierie pour ces réexamens. L'ASN constate toutefois une saturation de ces équipes nationales d'ingénierie. » D'autant qu'en 2019, EDF a réalisé la première [quatrième visite décennale d'un des réacteurs, sur le site du Tricastin](#) et qu'EDF a du mobiliser des moyens importants qui conduisent à ce que « L'ASN s'interroge sur la capacité d'EDF à mobiliser de tels moyens à l'avenir

pour les autres réacteurs, en particulier quand plusieurs quatrièmes visites décennales auront lieu en parallèle. » Autrement dit le coup d'esbroufe à grand renfort de mise en scène et de communiqués de presse passé : rien n'est certain pour la suite.

Prudente l'ASN redit qu'elle ne rendra sa décision sur la poursuite ou non des réacteurs obsolètes et dangereux de 900 MWe que fin 2020. Sur le principe. C'est à dire sur l'aspect générique du réexamen et non de la réalité de la dégradation de chacun des réacteurs nucléaires et des bricolages que EDF pourrait tenter de faire. L'autorité adoptera alors des prescriptions qui encadreront la poursuite de leur fonctionnement. D'autant plus prudente comme position que les modifications proposées par EDF « ne permettent pas de satisfaire l'ensemble des objectifs » dès à présent fixés. En l'absence de propositions complémentaires par l'exploitant nucléaire l'ASN prescrira donc ses propres modifications additionnelles. Mais on sait par expérience qu'au delà de la vigueur des propos c'est la complicité et la compromission qui guideront, encore une fois, la suite.

Le règne des copains et des coquins et de la rentabilité à tout prix

L'ASN précise dans son rapport « des irrégularités qui doivent interroger tous les acteurs dans la réalisation des activités ». Et de poursuivre que « Le risque de fraude existe mais le nombre de cas avérés à ce stade est très faible au regard du volume des activités... Néanmoins, les fabricants et exploitants doivent rester vigilants, y compris vis-à-vis de leur propre personnel, et s'interroger sur les causes profondes de tels comportements. » Bon, en clair, on s'arrange à tour de bras avec les obligations de sécurité, avec les procédures, avec les contrôles, on ne remplit pas ses fonctions, on n'assume pas ses responsabilités, on s'arrange entre amis et la hiérarchie pour que les installations dégradées continuent à tourner même au risque de rejets radioactifs intempestifs ou de dépassement des normes mais qu'à cela ne tienne : on est dans le nucléaire et on fait ce qu'on veut.

Note d'information

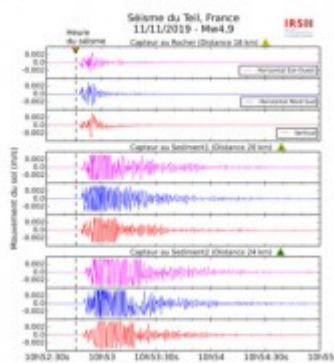


Figure 2 : séisme du Téli enregistré par les capteurs de l'IRSN dans la région du Tricastin. À cet écart, que les capteurs installés sur le rempage séismométrique ont obtenu le signal de leur page de mesure (nombre de vibrations).

Pourtant le rapport de l'ASN affirme que « *les retards et reports cumulés des arrêts de réacteurs d'EDF (dus notamment à la crise sanitaire du printemps 2020) vont entraîner une reprogrammation des arrêts qui sera étalée sur 2021 et / ou 2022. Cette situation combinera à la fois des enjeux de sûreté et de sécurisation de l'alimentation électrique...* Autrement dit il faut s'attendre à des coupures de courant en hiver. Evidemment si un plan volontariste d'énergies renouvelables, d'isolation des bâtiment et de réduction de surconsommations liées notamment au tout-électrique avait été décrété et mis en oeuvre on n'en serait pas là. » *L'ASN examine... l'ensemble de ces questions au regard des échéances et des prescriptions applicables à chaque réacteur.* » Plus précisément « *l'ASN considère que les risques liés aux facteurs organisationnels et humains doivent faire l'objet d'une vigilance particulière. Ces risques peuvent survenir notamment du fait des changements dans le fonctionnement et l'organisation du travail* ». Réduire le personnel et dégrader ses conditions de travail serait-il étonnement source d'aggravation des risques ? Ce serait là une découverte fondamentale et pour tout dire étonnante. Les matières et déchets radioactifs sans solution acceptable

En février 2020 la ministre de la « Transition écologique et solidaire » et le président de l'ASN ont précisé comment serait pris en compte les enseignements du [débat public sur la gestion des matières et des déchets radioactifs](#). Comme, hormis la claque de cadres salariés de l'industrie nucléaire mobilisée pour occuper les salles où se sont déroulés les simulacres de débat, la quasi totalité des interventions citoyennes se sont opposées à poursuivre de générer des déchets radioactifs dont on ne sait que faire (avec pollution mortelle à la clef) : l'ASN ne peut que tenir un discours ampoulé et technocratique de langue de bois : « *l'ASN poursuivra son implication dans ce sens et s'attachera à contribuer efficacement à une concertation de qualité avec les parties prenantes.* » Bref on est mal barré et l'autorité n'a pas vraiment autorité pour contraindre l'Andra (l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs) à revoir sa copie et l'industrie nucléaire à cesser de produire des déchets mortels. Aveu d'impuissance face au lobby.

Pas mieux pour la pseudo 4ème génération tricolore de réacteur atomique (EPR)

Mentionnant encore une fois dans son rapport les huit soudures de traversée de l'enceinte de l'EPR à réparer depuis des mois et des mois malgré les freins répétés d'EDF à entreprendre les travaux, l'ASN rappelle que dès 2018 elle avait indiqué que les écarts de conception et de réalisation des soudures des tuyauteries principales d'évacuation de la vapeur imposait la remise en conformité de toutes les soudures. « *Compte tenu de la nature et du nombre particulièrement important des écarts survenus lors de la conception et de la fabrication de ces soudures, et dans la mesure où leur remise en conformité est techniquement réalisable* », l'ASN a indiqué en juin 2019 que « *leur réparation avant la*

mise en service du réacteur constituait la solution de référence ». Qui aura le dernier mot? On peut supputer qu'un changement de Président de l'Autorité permettra de passer outre à ces figures imposées ou qu'une retraite bien méritée voire une promotion viendra à bout de ces injonctions désobligeantes pour tout Pdg nucléariste qui se respecte.

Le covid19 a permis de tester la gestion des populations en cas d'accident nucléaire.



Comme nous l'indiquions dès le début de la pandémie dans une [analyse publiée sur notre site internet de la CAN-SE](#) et de la gestion des populations par le pouvoir et notamment les restrictions des libertés et de la possibilité de circuler : les nucléocrates ont testé grandeur nature leur plans démoniaques de gestion du peuple en cas de catastrophe nucléaire en France. L'ASN précise sans fard aujourd'hui : « *Le retour d'expérience de cette crise permettra de tirer des enseignements pour la gestion d'une situation post-accidentelle en cas d'accident nucléaire.* » Nul doute que le déploiement de l'armée, des objets espions et applications de contrôle des citoyens trouveront leur plein usage très rapidement aux côtés de l'interdiction de se déplacer, de fuir, de se réfugier ailleurs.

Dans ce même entêtement « le Comité directeur pour la gestion de la phase post accidentelle d'un accident nucléaire (Codirpa) piloté par l'ASN a, sur la base des enseignements de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima et des exercices de crise proposés au Premier ministre plusieurs évolutions de la doctrine post-accidentelle ». Donc on continue à gérer le troupeau des victimes à venir et à assurer la poursuite des activités atomiques mortelles.

Un prochain article traitera de la situation de Areva-Orano, du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique), des installations nucléaires en cours de démantèlement, des déchets radioactifs, de l'information de la population,...

La source originale de cet article est [CANSE](#)

Copyright © [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#), [CANSE](#), 2020

Articles Par : [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca